

LE SYSTEME CARCERAL COMME PILIER DE LA SOCIETE AUTORITAIRE

par Igor Reitzman

en hommage à Michel Foucault

SOMMAIRE¹

A- LA THEORIE	2
Les objectifs affirmés	2
2- Les bons principes de la condition pénitentiaire	3
B- LA REALITE	4
1- Fonctions implicites du système pénal selon Michel Foucault.....	4
2- Autres fonctions implicites du système pénal	6
3- La réalité carcérale : l'université du crime	8
C- EXPLORATION D'HYPOTHESES REPRESSIVES	10
Si on aggravait les peines	10
La peine de mort est-elle dissuasive ?	11

¹ Plan revu en profondeur ce dimanche 30 janvier 2011

Quelques éléments historiques

En FRANCE, entre 1825 et 1845, le vagabondage et la mendicité sont punis de 2 mois à 4 ans de prison. Mais en 1885, ces délits sont le plus souvent punis par moins d'un mois. Au 19ème siècle, en France, sur plainte du père, sans preuve ni formalité, le juge peut interner enfants et adolescents. On en comptera 75.000 entre 1840 et 1914

A- La théorie

I - Les objectifs affirmés

1- Il s'agit de protéger la Société

2- On prétend libérer le délinquant du sentiment de culpabilité

Il a "payé sa dette"

3- Il s'agit de marquer ou renforcer la frontière entre permis et interdit, entre délit grave et infraction mineure

4- Il s'agit de punir

La punition n'a de sens que si l'on considère que le coupable est responsable et qu'il avait par conséquent la liberté d'agir autrement².

5- On prétend corriger, amender le délinquant et favoriser ainsi sa "réinsertion"

Plus la durée de détention est longue, plus on fabrique de désocialisation (inadaptation), de désespoir, de violence difficile à contrôler, de projets de vengeance, d'enfoncement dans la communauté délinquante.

6- On prétend décourager tout désir de récidive.

Mais on constate 60 à 70% de récidive dans les 2 ans. Encore faut-il rappeler que l'on ne comptabilise comme récidivistes que ceux qui sont repérés comme ayant commis un nouveau délit

7- On espère dissuader ceux qui seraient tentés par la délinquance

Tous ceux qui ne sont retenus sur la voie de la délinquance que par la peur du châtime ont besoin que leur soit confirmé périodiquement qu'ils ont fait le bon choix.

² Ce problème de la liberté est évoqué au café-philo sur le site.

II - Les bons principes de la condition pénitentiaire

La théorie officielle doit faciliter l'acceptation du système carcéral par la partie généreuse et peu informée de la population.

1- Correction

- La prison a pour but essentiel l'amendement et le reclassement social du condamné

2- Classification

- Il faut répartir les détenus en fonction du sexe, de l'âge, du degré de perversion...

3- Modulation des peines

- En fonction de l'amélioration du détenu, on peut établir un régime différencié allant jusqu'à la liberté conditionnelle)

4- Le travail comme droit et comme obligation

- Il doit permettre d'apprendre un métier et de donner des ressources au détenu et à sa famille.

5- L'éducation pénitentiaire

- C'est à la fois l'intérêt du détenu et celui de la Société.

6- Contrôle médico-psychologique

- Le médecin qui soigne les corps peut avoir une bonne influence sur les esprits.

7- Aide à la réinsertion

- "L'assistance est donnée au prisonnier pendant et après la peine en vue de faciliter son reclassement" (1945)

- Ces principes respectables énoncés depuis 150 ans coexistent avec la réalité de la prison comme les deux faces d'une même pièce. Parfois, comme en 1945, un pas en avant est fait parce que dans le nouveau personnel politique, des gens ont goûté à la prison comme résistants, comme juifs ou comme otages mais la nature profonde du système ne change pas et ses effets - hormis d'honorables exceptions - restent aussi désastreux pour ceux qui la traversent comme pour ceux qui y travaillent et pour la Société dans son ensemble.

B- La réalité

1- Fonctions implicites du système pénal selon Michel Foucault

Le système pénal n'a pas supprimé la criminalité ; on pourrait donc dire qu'il a échoué.

Michel Foucault propose une hypothèse différente :

"La vraie fonction de la répression pénale n'est pas l'élimination de la délinquance mais sa gestion, son emploi dans une stratégie de pouvoir."

L'ensemble {DELINQUANCE-POLICE-PRISON} dont les trois termes prennent appui les uns sur les autres, forme un circuit jamais interrompu³ :

La surveillance policière fournit à la prison des infracteurs que celle-ci transforme en délinquants, cibles et auxiliaires des autorités policières qui renvoient régulièrement une partie d'entre eux en prison et utilisent les autres à des fins occultes.

1- La prison fonctionne comme agent de cristallisation d'une forme particulière d'illégalisme : la délinquance.

"Elle dessine, isole et souligne une forme d'illégalisme qui semble résumer symboliquement toutes les autres mais qui permet de laisser dans l'ombre celles qu'on veut ou qu'on doit tolérer". (MICHEL FOUCAULT, Surveiller et punir, page 281)

La prison organise la délinquance en un milieu concentré, voyant, relativement clos mais pénétrable grâce aux moutons et qui peut donc être assez bien contrôlé.

D'autres illégalismes ne sont pas des délits :

Par exemple le terrorisme d'Etat qui peut tout de même faire tomber un ministre quand les exécutants sont par trop maladroits (le sabotage du Rainbow Warrior nous a fourni une illustration exemplaire de ce terrorisme d'Etat). Il est illégal et d'ailleurs scandaleux de faire cohabiter mineurs et adultes dans les maisons d'arrêt ; c'est pourtant ce qui se pratiquait dans les 2/3 d'entre elles voici moins de 10 ans⁴ ...

2- Une certaine délinquance est nécessaire :

Si l'on considère que le dressage produit une masse de gens dociles et une minorité de rebelles, il peut s'avérer utile qu'une partie de ces rebelles trouvent dans la délinquance, une

³ Je résume ici la très intéressante thèse de MICHEL FOUCAULT dans "Surveiller et punir", page 274 et suiv.

⁴ Ecrit en 1995

alternative individuelle à la lutte collective pour le mieux-être. Une fois repérés, les délinquants deviennent des auxiliaires faciles à contrôler.

"On fermera les yeux, mais on compte sur toi désormais..."

Ces auxiliaires peuvent servir selon le cas :

- pour briser une grève
- pour compromettre un mouvement devenant trop populaire (rôle des provocateurs et des pillards aux abords de certaines manifestations)
- pour coller les affiches et renforcer le service d'ordre d'un parti politique riche en élus mais pauvre en adhérents de base
- pour intimider ou compromettre l'adversaire, voire pour assassiner.
- pour infiltrer, noyauter, intoxiquer
- pour faire tomber d'autres délinquants ...

La mise en place des maisons de tolérance est à regarder dans cette perspective : la police contrôle les prostituées, les souteneurs et à travers eux dispose d'une masse d'informations sur les clients.

Le pouvoir politique a besoin d'hommes de main très dociles et pas trop regardants sur les moyens : l'ancien taulard est un candidat idéal pour ce genre de besoins : Libérez-le mais faites en sorte qu'il ne puisse trouver un emploi ; le voilà acculé à la récidive pour survivre. Mais il est le suspect N°1 et la police a tôt fait de lui remettre la main dessus : Il avait bénéficié de 3 ans de sursis ... Il doit choisir maintenant : servir ou retourner au trou pour très longtemps cette fois ...

Quand la délinquance touche un notable, la décision de mettre ou non en examen, d'incarcérer ou non, de classer le dossier ou de poursuivre, de mettre en place le vice de forme qui permettra d'annuler des années de procédure, de confier l'affaire à un juge compétent ou de le dessaisir du dossier donne au pouvoir en place d'énormes possibilités de manipulation sur des gens "importants".

3- la prison fonctionne comme système de marquage social.

Le repris de justice est disqualifié comme citoyen ; s'il lui arrive de retrouver un emploi, c'est une faveur qu'à l'occasion, il devra reconnaître.

4- Pour augmenter les effectifs de la police et ses pouvoirs, il faut entretenir l'insécurité

Plus la délinquance est vécue comme réalité quotidienne et spectaculaire (soit parce qu'elle l'est réellement soit parce qu'une certaine presse cible systématiquement sur le fait divers) et plus la population est en demande d'un pouvoir musclé, d'une police nombreuse et omniprésente. Cette police, une fois recrutée, ne sert pas forcément à décourager les malfaiteurs : elle peut servir à la répression des manifestations de mécontentement : on se souvient de la mort de Malik Oussekiné lors des manifestations étudiantes de 1986 ; les plus anciens se souviennent des matraquages au métro Charonne qui firent plusieurs morts

en 1961. C'est aussi la police qui se chargea de l'arrestation des Juifs pendant l'Occupation, etc.

**Plus la police se montre inefficace
dans sa tâche officielle de protection des personnes et des biens,
plus sera pris au sérieux le discours sécuritaire
qui réclamera pour elle plus d'effectifs et plus de pouvoirs.**

Un tel système ne peut fonctionner aussi longtemps que parce qu'il est en même temps son contraire. Beaucoup de magistrats et de policiers ne fonctionnent pas du tout dans cette logique et préservent ainsi la crédibilité de l'ensemble. Il arrive aussi que la machine se mette à grincer parce qu'un magistrat ou un policier refuse de jouer le jeu trop ouvertement...

2- Autres fonctions implicites du système pénal

- Il s'agit de satisfaire le besoin de vengeance claire des proches de la victime et empêcher ainsi la création d'un climat généralisé de vendetta.

- Il s'agit aussi de satisfaire le besoin de vengeance obscure de la "foule" ⁵

(C'est pour la justice - il l'a bien mérité - ça lui apprendra - tout se paye dans la vie) D'une certaine façon, il s'agit toujours du même besoin de vengeance mais bien plus obscur, et le condamné paiera pour quelqu'un d'autre qui n'est pas là ... Le besoin de casser l'autre n'est pas fondamentalement différent de celui du criminel, il peut même être plus intense que celui du criminel occasionnel mais c'est un besoin culpabilisé, censuré, contredit par d'autres besoins plus forts : besoin d'approbation sociale (de respectabilité), peur du gendarme et de la prison, respect de la loi. Ce besoin de détruire l'autre ne peut donc se satisfaire que de manière médiata (en passant par le juge, le gardien de prison, le bourreau). Le mécanisme devient plus apparent quand la foule exige une "justice" expéditive et parfois se charge de pendre ou de lyncher.

Que l'accusé soit vraiment le coupable, ce n'est pas très important. Pourquoi perdre tant de temps à rechercher les preuves et les complicités éventuelles. La situation va permettre d'assassiner avec bonne conscience, dans une action collective qui dissout le peu de sentiment de responsabilité qui existe en chacun. D'une certaine façon, c'est encore mieux s'il est innocent ; quand on tiendra le vrai coupable suite à un nouveau crime, on pourra ainsi s'offrir une seconde fête !

- **Il s'agit d'entretenir dans le public l'illusion que l'Etat protège au mieux la population, par sa police et sa justice.** Si le nombre de crimes et de délits s'accroît malgré tout, on augmentera le nombre des policiers, la durée des peines, on ouvrira de nouvelles prisons, on engagera des surveillants supplémentaires.

Entre l'objectif d'amendement, d'amélioration et de réinsertion du condamné et l'objectif de punition-vengeance, il y a une importante contradiction. Le légitime souci de sécurité lui-même conduit à une impasse : plus on enferme longtemps, plus la vie en prison est odieuse et plus est satisfait le besoin de vengeance de la population la plus modeste mais plus aussi

⁵ La "foule " dont nous parlons ici n'est pas une foule quelconque ; c'est le rassemblement des gens qui hurlent à la mort et nous parlent à leur façon de leur souffrance, de ce qu'on leur a fait à eux.

est probable la révolte des détenus et plus on doit redouter de ceux qui sortiront soit en fin de peine soit par évasion et dont les besoins de vengeance seront à leur paroxysme.

Si l'homme volait pour survivre ou pour obtenir certains biens, lui a-t-on fait découvrir d'autres moyens - licites - pour survivre ou pour obtenir ces biens ? Lui a-t-on proposé d'autres ambitions pour sa vie à venir ?

S'il s'agit d'un homme violent, lui a-t-on donné les moyens d'atteindre la lucidité et la possibilité de mieux maîtriser sa violence ?

3- La réalité carcérale : l'université du crime

Les maisons d'arrêt sont des pourrissoires

1820 : Tocqueville dénonce déjà le caractère malsain de la prison où l'on enferme des jeunes dans la cellule de criminels endurcis

1891 : Michaux député : "*Nous savons que les courtes peines sont criminogènes*"

L'adoption du sursis est un effort pour tenir compte de ce point de vue.

Alain Peyrefitte⁶ parle de "l'école du crime" et en nov.75, il évoque "les inconvénients qui s'attachent à l'emprisonnement des enfants et adolescents. Au mieux celui-ci n'apporte qu'une satisfaction passagère au besoin d'ordre et au désir de sécurité que ressent l'opinion publique ; il prédispose en revanche à la récidive et plus profondément favorise l'inadaptation juvénile" (circulaire aux procureurs généraux)

mais en mars 1980, il évoquera le "*choc salutaire de la prison*"

"A ce stade (de surpopulation), la prison c'est plus volontiers le séminaire du crime que la voie de la réinsertion sociale" (Robert Badinter, interview à PARIS-MATCH)

"Rarement dissuasive, souvent gravement traumatisante, la prison ne fait généralement qu'ancrer davantage les jeunes qui la subissent dans la délinquance et la marginalité." (Robert Badinter, janvier 82)

Les détenus

60% ont moins de 30 ans

90% sont de sexe masculin

93% ont un niveau d'instruction médiocre (illettrés ou instr. primaire)

40% n'ont aucune activité en prison (25% en Centrale, 75% en maisons d'arrêt)

3% reçoivent une formation professionnelle sérieuse

C'est parmi les ouvriers et le personnel de service que l'on trouve les parents de 70% des délinquants de 16 à 18 ans (46% de la population active - Chiffres de 1968)

En 1995, il y a 84 détenus pour 100 000 habitants.

Aux USA, il y a 553 détenus pour 100 000 habitants ; la population carcérale est passée de 300 000 à plus d'un million en 15 ans.

⁶ Alain Peyrefitte et Robert Badinter ont été successivement ministres de la justice, le premier dans un gouvernement de droite, le second dans un gouvernement dit de gauche

NIVEAU SCOLAIRE DES DETENUS en FRANCE (1967)

	rudimentaire	CEP	collège	lycée ou sup.	
homicides	60%	30	8	2	100%
vols	50%	35	12	3	100
escroqueries	15%	25	35	25	100
délits sexuels	70%	20	6	4	100
incendies volontaires	80%	18	2	0	100

87% des crimes et délits sont à motivation économique

Mme HURIEZ avait été emprisonnée en 1970 pour un chèque sans provision de 78 anciens francs ; son fils s'étant suicidé, le juge mit fin à sa détention provisoire.

Taux de récidive : 47 à 60% pour les moins de 40 ans

12% pour les 50-60 ans

27% chez les libérés conditionnels :

54% : Taux double chez les détenus en fin de peine

Nombre de mineurs passés par la prison⁷ :

1952 : 674

1976 : 4 022

1984 : 5 700 (dont 1 322 de moins de 16 ans)

85 % sont en détention préventive - 40 % sont délinquants primaires

au 1/1/93 : forte progression du nombre des mineurs (27% de plus en un an)

Il arrive que l'enfant détenu ait 10 ans.⁸

2/3 des maisons d'arrêt font cohabiter jeunes et adultes ce qui est illégal.

80% des établissements pénitentiaires n'ont pas d'ateliers de formation professionnelle.

58% n'ont pas de salle de classe.

22.000 condamnations pénales de mineurs chaque année dont plus de 5.000 à de la prison ferme (chiffres de 1985)

1/3 des mineurs sortant de prison y retournent dans l'année qui suit.

⁷ Ecrit en 1995 – Il reste à réactualiser

⁸ Tous les chiffres de ce texte ont été collectés en 1995. Ils mériteraient d'être actualisés !

La proportion des criminels de moins de 30 ans passe de 32% en 1955 à 50% en 1964

1968 : Dans les établissements de l'Education surveillée, 800 places sont inutilisées faute de personnels ; mais à FRESNES on entasse 150 enfants et adolescents dans 64 cellules.

au 1/1/93 : en tout 50 352 détenus (dont 21 400 prévenus) pour 45 130 places étrangères : 30,6% de la population pénale

Moins d'éducateurs - plus de gardiens

Budget du Ministère de la Justice : 1,27 % en 1987 (13 351 millions de F) contre 0,67% en 1972

120 éducateurs dans les prisons (pour plus de 30000 détenus en 1974

soit 1 pour 250) - 15000 gardiens (soit 1 gardien pour 2 ou 3 détenus)

1987 : 207 postes supprimés dans le secteur de l'Education Surveillée chargé des mineurs délinquants. La même année, 1100 emplois sont créés dans l'Administration Pénitentiaire

Les effets de la prison

"On ne sort pas de prison, on sort avec la prison" (Charlie Bauer)

Tout est organisé pour couper l'individu de toute autre relation que celle des co-détenus, pour que cette relation de toutes les secondes pendant des mois ou des années devienne l'aliment exclusif chargé de satisfaire - si misérablement que ce soit - ses besoins socio-affectifs. Rejeté, exclu, méprisé par la Société, c'est dans son intégration à la communauté délinquante qu'il peut trouver de quoi tenir. C'est parmi les détenus qu'on lui impose de sélectionner les modèles d'identification à partir desquels il va se construire, évoluer. Dans bien des cas, c'est auprès de ses compagnons de cellule qu'il va acquérir une qualification susceptible de l'aider à survivre quand il sortira : il aura appris comment faire des coups plus importants avec des risques minimales. Dans la sourde lutte "taulards contre matons", il a le sinistre choix entre la complicité et la délation.

C- Exploration d'hypothèses répressives

Si on aggravait les peines

X est condamné à 2 ans avec sursis : il sait qu'en cas de récidive, il devra faire les 2 ans plus la nouvelle condamnation.

Supprimons le sursis : il faut tripler le nombre des prisons ; on condamne à vie un nombre important de gens qui sont seulement dans une erreur de jeunesse ...

On garde le sursis mais on décide qu'en cas de récidive, la peine sera très lourde : par exemple 10 ans de prison avec rétablissement de la chaîne et du boulet. Dans ce cas, on peut s'attendre à ce que certains délinquants n'hésitent pas à tuer pour éviter une arrestation.

Détention à perpétuité ? Quelle bonne volonté, quelle coopération attendre de gens à qui l'on dit : Quoi que vous fassiez, vous resterez dans le trou toute votre vie. Il est facile de comprendre que certains soient prêts alors à n'importe quel crime pour s'évader. Condamner des hommes à la prison, c'est du même coup condamner d'autres hommes à la vie de gardiens et les condamner à vie. Demander à un homme de surveiller tout un groupe de gens frustrés systématiquement dans tous leurs besoins (liberté, sexualité, affection, espoir, reconnaissance, mouvements, expression, communication, soleil, chaleur, etc.), lui interdire de surcroît toute communication avec les détenus, en dehors de ce qui est strictement fonctionnel, c'est réduire un être humain à sa fonction répressive mais c'est aussi le faire vivre en permanence une relation déshumanisée faite de méfiance, de rancune, de peur aussi, de dévalorisation de l'autre. D'autre part on donne à des hommes un pouvoir énorme sur d'autres, sans véritable contrepois et sans une formation psychologique qui les protégerait au moins partiellement contre la tentation de la vengeance, du sadisme ou simplement de la corruption. Dans bien des cas, la prison devient un huis-clos plein de haines qui n'attendent qu'une occasion pour exploser.

La peine de mort est-elle dissuasive ?

Evolution de la criminalité en FRANCE (sur 150 ans)

	crimes de sang	exécutions	population en millions	Crimes par million d'hab.
1825	458	111	28,2	16
1875	534	12	37,6	14
1905	466	4	40,7	11
1930	401	12	41,5	10
1950	359	16	42	8
1960	194	1	46	4
1965	281	1	48	6
1970	203	0	50	4
1971	198	0	50	4
1972	244	3	51	5
1973	239	0	52	5
1974	240	0	53	5

(Ces chiffres fournis par le Ministère de la Justice ne portent que sur les affaires jugées)

La peine de mort aux U.S.A. (nb de meurtres pour 100 000 hab.)

	peine de mort	1920	1925	1930	1935	1940	1948
MICHIGAN	supprimée	6	2	8	5	3,5	3,5
l'OHIO	maintenue	6	6	5	5	3,7	3,7

Si je suis très impressionné par les mises en scènes des exécutions capitales (guillotine, chaise électrique, etc.), si leur image est pour moi dissuasive, je vais, par naïve projection, en conclure que tout meurtrier en puissance sera comme moi terrifié. On berce le grand public avec l'image illusoire d'un *homo juridicus* : un individu tout à fait rationnel qui au

moment de commettre un forfait, pèserait soigneusement les risques... En réalité, les attitudes sont très diverses puisqu'on voit des criminels réclamer eux-mêmes leur condamnation à mort (Je pense en particulier à Lacenaire que deux films remarquables⁹ ont popularisé)

Même lorsque le nombre d'exécutions était élevé, cela ne faisait pas baisser la statistique du crime les années suivantes. Comment s'en étonner : le tabac condamne à mort chaque année en France plus de 60.000 personnes ; cela n'empêche pas l'accroissement spectaculaire du tabagisme. La même observation peut être faite à propos de l'alcool ou à propos des grandes boucheries internationales : les millions de cadavres, les millions de mutilés de la première guerre mondiale n'ont pas empêché la seconde qui elle-même...

Pour attirer les suffrages populaires, certains hommes politiques font de la peine de mort, leur argument capital. Cela ne signifie pas qu'ils y croient eux-mêmes. Mais c'est évidemment plus simple et à court terme moins coûteux que de mettre en place une réelle prévention, avec les profondes remises en question que cette prévention impliquerait.

"Dans chaque grande ville des U.S.A., les 2/3 des arrestations se font dans un milieu qui ne représente que 2% de la population. Ce sont les quartiers où la mortalité infantile est 4 fois supérieure à la moyenne, où l'espérance de vie est inférieure de 25%, où l'alcoolisme et la drogue sont très répandus, où l'éducation est la plus mauvaise ..."

(RAMSAY CLARK ancien ministre de la Justice des Etats-Unis)

X est condamné à 2 ans avec sursis : il sait qu'en cas de récidive, il devra faire les 2 ans plus la nouvelle condamnation.

Supprimons le sursis : il faut tripler le nombre des prisons ; on condamne à vie un nombre important de gens qui sont seulement dans une erreur de jeunesse ...

On garde le sursis mais on décide qu'en cas de récidive, la peine sera très lourde : par exemple 10 ans de prison avec rétablissement de la chaîne et du boulet. Dans ce cas, on peut s'attendre à ce que certains délinquants n'hésitent pas à tuer pour éviter une arrestation.

Détention à perpétuité ? Quelle bonne volonté, quelle coopération attendre de gens à qui l'on dit : Quoi que vous fassiez, vous resterez dans le trou toute votre vie. Il est facile de comprendre que certains soient prêts alors à n'importe quel crime pour s'évader. Condamner des hommes à la prison, c'est du même coup condamner d'autres hommes à la vie de gardiens et les condamner à vie. Demander à un homme de surveiller tout un groupe de gens frustrés systématiquement dans tous leurs besoins (liberté, sexualité, affection, espoir, reconnaissance, mouvements, expression, communication, soleil, chaleur, etc.), lui interdire de surcroît toute communication avec les détenus, en dehors de ce qui est strictement fonctionnel, c'est réduire un être humain à sa fonction répressive mais c'est aussi le faire vivre en permanence une relation déshumanisée faite de méfiance, de rancune, de peur aussi, de dévalorisation de l'autre. D'autre part on donne à des hommes un pouvoir énorme sur d'autres, sans véritable contrepoids et sans une formation psychologique qui les protégerait au moins partiellement contre la tentation de la vengeance, du sadisme ou

⁹ Mon enthousiasme pour "*Les enfants du paradis*" est resté intact après une dizaine de visites

simplement de la corruption. Dans bien des cas, la prison devient un huis-clos plein de haines qui n'attendent qu'une occasion pour exploser.